Liste de prix | Preisliste 2026

Valable dès le | Gütlig ab 11.03.2026

Prestation de services et exécutions

Conseil pour l'entretien général des routes et présentation des diverses possibilités d'assainissement

Couche d'accrochage	Application d'une couche préliminaire sur tout revêtement bitumineux. Des agents d'adhésivité sélectionnés permettent un collage parfait entre deux couches de revêtement.
Traitement de fissures et de joints	Application à chaud d'un mastic d'étanchéité, à base d'un bitume enrichi en élastomère destiné à la réparation durable de fissures et de joints en formation sur surfaces bitumineuses ou en ciment sur voies de circulation
Joint bitumineux	Obturation de façon durable des joints de construction et de raccordement dans les constructions routières et les constructions en asphalte coulé afin d'éviter les infiltrations nocives des eaux de ruissellement.
Primaire d'accrochage	Application d'une pellicule adhérente constitué d'un mélange de caoutchouc, de résine et de solvant. Efficace sur les supports bitumineux, en béton et même sur les surfaces en métal.
Traitement superficiel / gravillonnage	Application d'une émulsion bitumée ainsi que la dispersion dosée et le compactage des gravillons. Cette méthode d'enduit moderne garantit un comportement régulier à la rupture de l'émulsion bitumée, ainsi qu'une intégration optimale des matériaux dispersés.
SAMI	Application d'un liant spécial fortement modifié à viscosité élevée pour colmater et assurer le pontage des fissures tout en atténuant les efforts horizontaux, destinée à la réparation des couches de roulement ou couches portantes traitées aux liants hydrauliques ou bitumineux fissurées
Scellement de surface et de bordures	Application d'une couche de protection à base d'une émulsion de bitume enrichie en matières synthétiques, non polluante. Son apport en sable de quartz lui confère de bonnes qualités antidérapantes même sur surface humide
Lait de chaux	Application d'un lait de chaux afin de réduire, voire d'empêcher, l'adhérence de l'émulsion d'accrochage aux pneus de camion ou vélo ainsi qu'aux chaussures des piétons.
Dope	Application de la Dope directement sur l'émulsion afin que cette dernière devienne instable et accélère la rupture. La surface encollée est ainsi praticable après quelques minutes (en fonction de la température et de l'humidité de l'environnement).
Prodo-Protect	Protection des divers éléments avant travaux d'entretien routier
Géogrilles de renforcement	Application d'une armature destinée à renforcer les chaussées en enrobés bitumineux. Elle est composée d'une grille en fibre de verre E-CR et/ou en fibre de carbone.
Revêtement de sol en résine synthétique PMMA	Application d'une résine destinée à la mise en couleur de la surface de la chaussée. Elle a été développée pour répondre aux exigences élevées du trafic routier. La résistance à l'abrasion et le maintien constant de l'adhérence pendant la période d'utilisation jouent un rôle décisif.

Artikel Nr. / No d'article	Produkt / Produit	Bruttogewicht pro Palette / Stk. / poids brut par palette / pce	ADR	VOC COV	Verpackung / Emballage:	Preis brutto / Prix brut
Reinigungsmittel / Produit nettoyant						
F08684	Bitumenentferner in Dose	489 kg / 840	2.1/II	1.47	Dose / aérosol à 600 ml	21.40 St./pce
	Décapant de bitume en spray	489 kg / 70			Karton / carton à 12 x 600 ml	18.90 St./pce
Emulsionen Spritzbindemittel warm / Emulsions, liants de répandage semi-chauds						
F08039 *	Banisol® C69B4		frei/libre	frei/libre	Tank / citerne	◑
F08129	Banisol® Spezial C69BP4		frei/libre	frei/libre	Tank / citerne	◑
Spritzbindemittel heiss / Liants de répandage à chaud						
F08523	Plastomac® BIO HV PmOB-35		9/III	frei	Tank / citerne	◑
F08247 *	Plastomac® OL PmOB-45		9/III	frei	Tank / citerne	◑
F08122 *	PLASTOMAC HV PmOB-35 Tank		9/III	14.10	Tank / citerne	◑
F08120	Membromac		9/III	frei	Tank / citerne	◑
CTW Dope						
F08687	CTW Dope		8/II	frei/libre	Tank / citerne	◑
Emulsionen kalt / Émulsions à froid						**kg**
F03011	Webacid® C60B4	461 kg / 2	frei/libre	frei/libre	Fass / fût à 200 kg	3.62
F08015					Tank / citerne	2.91
F08161 *	Webacid® Spezial C60BP4				Tank / citerne	3.42
F08486	Webacid® Spezial C60BP4 C2				Tank / citerne	4.59
Vorspritzbindemittel / Liants pour coues d'accrochage						**kg**
F08044	Webacid® HCB4	461 kg / 2	frei/libre	frei/libre	Fass / fût à 200 kg	3.21
F08043					Tank / citerne	2.81
F08418	Webacid® Spezial HCBP4	461 kg / 2	frei/libre	frei/libre	Fass / fût à 200 kg	3.77
F08413					Tank / citerne	3.42
F08325	CTW-Haftgrund / Prodolaque	326 kg / 14	3/II	28.80	Kessel / bidon à 20 kg	9.18
F08309		355 kg / 6		72.00	M-Fass / m-fût à 50 kg	7.14
F08357		421 kg / 2		259.20	Fass / fût à 180 kg	5.87
F08380	CTW-Haftgrund-Spezial	355 kg / 6	3/II	72.00	M-Fass / m-fût à 50 kg	7.50
F08362		421 kg / 2		259.20	Fass / fût à 180 kg	6.22
F08179	Banifix® Haftkleber enduit d'accrochage	421 kg / 6	frei/libre	frei/libre	M-Fass / m-fût à 50 kg	◑
F08178		355 kg / 2			Fass / fût à 180 kg	3.67
F08113					Tank	3.21
F08529	Banifix® Haftkleber Winter/hiver	355 kg / 6	frei/libre	7.50	M-Fass / m-fût à 50 kg	◑
F08530		421 kg / 2		27.00	Fass / fût à 180 kg	3.67
F08608 *	Banifix® Plus 15	355 kg / 6	frei/libre	22.50	M-Fass / m-fût à 50 kg	5.76
F08609		421 kg / 2		81.00	Fass / fût à 180 kg	5.41
F08683	Bitumen Haftspray / Primaire d'accrochage en spray	697 kg / 840	3/III	0.88	Dose / aérosol à 600 ml	17.65 St./pce
		697 kg / 70			Karton / carton à 12 x 600 ml	14.70 St./pce
Produkte für Kleinreparaturen / Produits pour réparations ponctuelles						**Kessel/ bidon (kg)**
F08618	Durep® 0/4 mm - 25 kg	649 kg / 24	frei/libre	frei/libre	1-23 Kessel / bidon	74.75(2.99)
					ab/dès 24 Kessel / bidon	68.50(2.74)
F08619	Durep® 0/8 mm - 25 kg	649 kg / 24	frei/libre	frei/libre	1-23 Kessel / bidon	73.95(2.96)
					ab/dès 24 Kessel / bidon	66.75(2.67)
MSK-Flüssig-Asphalt / MSK-Asphalte liquide						**Stk**
F08304	MSK Asphalte 0-3 mm		frei/libre	frei/libre	Set / set à 18 kg	196.70

Artikel Nr. / No d'article	Produkt / Produit	Bruttogewicht pro Palette / Stk. / poids brut par palette / pce	ADR	VOC COV	Verpackung / Emballage:	Preis brutto / Prix brut
Belagsversiegelungen / Enduits de traitement de surface						**kg**
F08620	Webasil® Finish	389 kg / 14	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	6.17
F08296		355 kg / 3			Trommel / fût serti à 100 kg	5.41
F08621	Webasil® Rand	389 kg / 14	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	5.56
F08049		355 kg / 3			Trommel / fût serti à 100 kg	5.15
F03019	Webasil® Color hellgrau/ gris claire RAL 7037	441 kg / 16	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	13.62
F08110	Webasil® Color dunkelgrau/ gris foncé RAL 7043	441 kg / 16			Kessel / bidon à 25 kg	13.62
F08246	Webasil® Color schwarz/ noir RAL 9011	441 kg / 16			Kessel / bidon à 25 kg	13.62
F08308 *	Webasil® Color Sonderfarben nach RAL / couleurs spéciales selon RAL	441 kg / 16			Kessel / bidon à 25 kg	①
Belagsfugenbänder / Bande préformée de bitume pour joints						**Meter/mètre**
F08164	IGAS® Profile-R 8 x 20 mm Carton de 5 rlx de 12m' (pal. 2'160 m')	706 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	6.32
					16-35 Kart./cartons	5.92
					>36 Kart./cartons	5.71
F08650	IGAS® Profile-R 8 x 25 mm Carton de 5 rlx de 12m' (pal. 2'160 m')	763 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	6.89
					16-35 Kart./cartons	6.38
					>36 Kart./cartons	6.27
F08651	IGAS® Profile-R 8 x 30 mm Carton de 4 rlx de 12m' (pal. 1'728 m')	763 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	7.29
					16-35 Kart./cartons	6.83
					>36 Kart./cartons	6.68
F08292	IGAS® Profile-R 8 x 35 mm Carton de 3 rlx de 12m' (pal. 1'296 m')	678 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	8.11
					16-35 Kart./cartons	7.60
					>36 Kart./cartons	7.34
F08652	IGAS® Profile-R 10 x 30 mm Carton de 4 rlx de 10m' (pal. 1'440 m')	763 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	7.34
					16-35 Kart./cartons	6.94
					>36 Kart./cartons	6.83
F08173	IGAS® Profile-R 10 x 35 mm Carton de 3 rlx de 10 m' (pal.1'080 m')	713 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	8.16
					16-35 Kart./cartons	7.65
					>36 Kart./cartons	7.55
F08653	IGAS® Profile-R 10 x 40 mm Carton de 3 rlx de 10 m' (pal.1'080 m')	799 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	8.31
					16-35 Kart./cartons	7.75
					>36 Kart./cartons	7.60
F08388	IGAS® Profile-R 10 x 50 mm Carton de 2 rlx de 10 m' (pal.720 m')	695 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	10.40
					16-35 Kart./cartons	10.10
					>36 Kart./cartons	9.74
F08389	IGAS® Profile-R 10 x 70 mm Carton de 2 rlx de 10 m' (pal.720 m')	849 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	15.61
					16-35 Kart./cartons	15.30
					>36 Kart./cartons	14.94
F08765	IGAS® PR Tectum 10X35 Carton de 3 rlx de 10 m' (pal.1'080 m')	713 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	8.31
					16-35 Kart./cartons	7.80
					>36 Kart./cartons	7.70
F08752	IGAS® PR Tectum 10X45 Carton de 3 rlx de 10 m' (pal.1'080 m')	864 kg / 36	frei/libre	frei/libre	1-15 Kart./cartons	9.38
					16-35 Kart./cartons	8.98
					>36 Kart./cartons	8.72

Weitere Dimensionen / Formen sind auf Anfrage / D'autres dimensions / formes sont disponibles sur demande.

Artikel Nr. / No d'article	Produkt / Produit	Bruttogewicht pro Palette / Stk. / poids brut par palette / pce	ADR	VOC COV	Verpackung / Emballage:	Preis brutto / Prix brut
Prod. für Strassenfugen,-Nähte und -Risse / Prod. de scellement pour joints, raccords et fissures						**kg**
F08532	Dilaplast® 16R	441 kg / 16	frei/libre	12.00	Kessel / bidon à 25 kg	12.19
F08463	Dilaplast® OL	361 kg / 16	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 20 kg	10.35
F08504	CTW Fugenbitumen / CTW Joints bitume (PmB)	392 kg / 36	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 10 kg	5.51
F08329	Bitumen B 70/100 N	396 kg / 14	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	4.59
F08330	Bitumen B 100/150 N	396 kg / 14	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	4.59
F08636	Dilasit®	396 kg / 14	frei/libre	frei/libre	Kessel / bidon à 25 kg	8.72
Produkte für Belags-und Betonfugen /Produits pour joints sur chaussée en enrobées et béton						**kg**
F08392	Dilament® Typ N2	212 kg / 36	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 5 kg	8.42
F08134		392 kg / 36			Karton / carton à 10 kg	7.55
F08243		484 kg / 18			Karton / carton 25 kg	6.99
F08639	CTW Rissvergussmasse / CTW Masse d'étanchéité pour fissures	320 kg / 36	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 8 kg	6.53
F08640		394 kg / 18			Karton / carton à 20 kg	5.97
F08257	Einstreusplitt für Risssanierung 0,5 - 1,4 mm / Gravillon pour fissures	1080 kg / 42	frei/libre	frei/libre	Sack / sac à 25 kg	22.60 St./pce
F08473	Igas®-Duro Stabil	392 kg / 36	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 10 kg	10.71
F08414	MSK-Kaltvergussmasse für ca. 13 m / MSK-Masse à couler à froid	225 kg / 50	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 3,3 kg	172.70 St./pce
F08415	MSK-Kaltvergussmasse für ca. 53 m / MSK-Masse à couler à froid	575 kg / 50	frei/libre	frei/libre	Karton / carton à 10,2 kg	547.20 St./pce
F08534	MSK-Vergussmasse in Kartusche Start Set / MSK-Masse à couler Set de démarrage	245 kg / 50	frei/libre	frei/libre	Set à 2,7 kg	341.25 St./pce
F08538 *	Kartuschenpistole / Pistolet à cartouche		frei/libre	frei/libre		110.25 St./pce
F08535 *	Einzel-Kartusche / 1-Cartouche		frei/libre	frei/libre		45.25 St./pce
F08536	6-er Nachfüllpackung / Recharge à 6	160 kg / 50	frei/libre	frei/libre		237.20
F08537	12-er Nachfüllpackung / Recharge à 12	295 kg / 50	frei/libre	frei/libre		446.35
Primer / Primaire d'accrochage						**kg**
F04407	CTW Primer HK	421 kg / 72	3/II	12.10	Kessel / bidon 5 kg	22.13
F08465		326 kg / 14	3/II	48.40	Kessel / bidon à 20 kg	17.19
Hochreaktiver Zementmörtel / Mortier de ciment hautement réactif						**kg**
F08475	CTW Zementmörtel HR - 25 kg / Mortier HR 1 Composant 25 kg	1050 kg / 42	frei/libre	frei/libre	1-39 Sack / sacs	6.63
					ab/dès 40 Sack / sacs	5.92

Artikel Nr. / No d'article	Produkt / Produit	Bruttogewicht pro Palette / Stk. / poids brut par palette / pce	Verpackung / Emballage:	Preis brutto / Prix brut
Protect: Selbstklebendes Schutzvlies / Protections autocollantes				**Stück/pièce**
IND011	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 15 cm Pour cape de vanne Ø 15 cm	27.5 kg / 500	1 St. / pce	3.01
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	2.91
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	2.70
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	2.60
IND007	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 20 cm Pour cape de vanne Ø 20 cm	30 kg / 500	1 St. / pce	3.52
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	3.32
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	3.16
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	2.96
IND012	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 25 cm Pour cape de vanne Ø 25 cm	33.5 kg / 500	1 St. / pce	4.59
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	4.39
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	4.18
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	3.88
IND013	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 60 cm Pour chambre EU Ø 60 cm	34.8 kg / 100	1 St. / pce	9.28
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	8.77
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	8.31
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	7.96
IND008	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 69 cm Pour chambre EU Ø 69 cm	38 kg / 100	1 St. / pce	10.76
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	10.35
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	9.79
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	9.33
IND009	PRODO-PROTECT Runde Abdeckungen Ø 73 cm Pour chambre EU Ø 73 cm	39.6 kg / 100	1 St. / pce	11.99
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	11.32
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	10.76
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	10.15
IND010	PRODO-PROTECT Rechteckige Abdeckungen 55x42 cm Pour grille rectangulaire 55x42 cm	49 kg / 300	1 St. / pce	6.73
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	6.32
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	6.02
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	5.66
IND014	PRODO-PROTECT Rechteckige Abdeckungen 56x56 cm Pour grille carée 56x56 cm	57.7 kg / 300	1 St. / pce	7.96
			100 St. / pce - 1 Karton / carton	7.55
			200 St. / pce - 2 Kartons / cartons	7.14
			300 St. / pce - 3 Kartons / cartons	6.73
IND006	PRODO-PROTECT Rollen/rouleau 1 m x 25 m	131 kg / 15	1 - 4 Rollen / rouleaux	9.00/m^2
			5 - 10 Rollen / rouleaux	8.35/m^2
			1 Pal à 15 Rollen / rouleaux	8.00/m^2

Les produits marqués d'un * ne sont pas disponibles en stock et peuvent être commandés.

		Durée de production	Quantité minimale de commande	
F08122	Plastomac HV PmOB-35 Tank	3 jours	5 tonnes	
F08247	Plastomac OL PmOB-45 Tank	3 jours	5 tonnes	
F08608	Banifix-Plus 15 50 kg	3 jours	6 pce	
F08308	Webasil Color Sonderfarben 25 kg	20 jours	12 pce	
F08538	MSK-Kartuschenpistolen (VG-KPH)	15 jours	2 pce	
F08535	MSK-Vergussmasse Einzelkartusche (VG-K)	15 jours	2 pce	
F08161	Webacid Spezial C60BP4 Tank	3 jours	5 tonnes	
F08039	Banisol C69B4 Tank	3 jours	5 tonnes	

Produits en PMMA sur demande. 10 jours de production après commande.

Rollbeschichtung | Strukturbelag | Einstreumaterial Quarzsand / Alox

Gerätemieten / Location de matériel	Tag / Jour	Grund-pauschale / forfait de base
Dilamat AIR	◑	◑
Rissfräse Kanne / Fraise	◑	◑
Diamantfräsblatt zu Kanne Fräse Beton/Asphalt / Disque diamanté		◑
Vergussgerät Kanne ohne Gas / Appareil de coulage sans gaz	◑	◑
Heissluftlanze ohne Gas / Lance thermique sans gaz	◑	◑
Bitumenkocher 50 kg Inhalt / Fondoir sans gaz	◑	◑
Vergussboy ohne Gas / Sabot de coulage sans gaz	◑	◑
Bitumenblitz 400 lt. / Epandeuse manuelle pression	◑	◑
Emulsionsanhänger 2'000 lt. / Remorque-citerne 2'000 lt.	◑	◑

◑ auf Anfrage / sur demande

Alle Preise in CHF / Tous les prix en CHF

Transportpreise / Frais de transport
Preise per Palettenstellplätze ganze Schweiz
Prix par emplacement de palette dans toute la Suisse

Palettenstellplätze	Anzahl Palettenstellplätze	Preis, CHF
bis	1	125
bis	2	245
bis	3	275
bis	4	320
bis	5	385
bis	6	420
bis	7	455

Kostenlose Lieferung

Ab Netto-Warenwert von **CHF 5'000**

Die Frankolieferungen sind innert 5-10 Tage ab Bestellungseingang, innerhalb der Schweiz.

À partir d'une valeur nette de marchandises de **CHF 5'000**

Livraison franco pour une livraison en Suisse sous 5-10 jours dès la date de commande.

Die Preise beinhalten Treibstoff-, Stau- und Gefahrgutzuschläge. Für Lieferungen von mehr als 7 Paletten gilt der aktuellste GU-Tarif.

Les prix incluent les suppléments pour le carburant, le stockage et les marchandises dangereuses. Pour les livraisons de plus de 5 palettes, le tarif GU le plus récent s'applique.

Dépôt des palettes

Folgende Paletten sind Eigentum der PRODO und werden mit einem Depot belegt. Für nicht retournierte oder beschädigte Paletten wird kein Depot rückerstattet.

Les palettes ci-dessous sont propriété de PRODO et sont consignées. En cas de non-retour ou de détérioration des palettes, les consignes seront retenues.

Artikel/Article	CHF/pal.	Artikel/Article	CHF/pal.
Nicht ausgetauschte Euro-Paletten Palettes Euro/CFF non rendues	25.00	Nicht ausgetauschte Chemie-Paletten Palettes chimiques non rendues	40.00

Conditions générales de vente de la société Prodo SA et de la société CTW Strassenbaustoffe AG pour les contrats de vente – Etat au 01.02.2025

Les conditions générales de vente suivantes s'appliquent de façon exclusive à toutes nos livraisons et prestations, même futures. Les conditions de vente de l'acheteur ne font pas partie du contrat, même si nous ne les contestons pas expressément. Nos conditions de vente s'appliquent toujours dans leur version la plus récente et remplacent les conditions de vente et les accords individuels antérieurs.

Validité de l'offre / Conclusion du contrat
La validité de l'offre est de 30 jours à compter de la date de l'offre. A l'expiration de ce délai, une nouvelle offre est établie sur demande. La commande de l'acheteur donne lieu à la conclusion d'un contrat. Le contrat est conclu avec la personne morale indiquée sur l'offre.

Prix
La dernière version de la liste de prix remplace toutes les listes des prix précédentes. Les prix indiqués dans cette liste s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Nous nous réservons expressément le droit de modifier les prix entre la conclusion du contrat et la livraison par suite d'augmentations ou de baisses des prix des matières premières.
Le calcul concret du prix pour les marchandises en vrac est fonction du nombre de kilos figurant sur le bulletin de pesée ; pour les autres marchandises, il se base sur le prix unitaire.
Les tailles d'emballages indiquées sont standardisées. Un supplément de prix est facturé pour les emballages de taille non standard.

Conditions de paiement
Nos factures sont payables **dans un délai de 30 jours** nets à compter de la date de facturation (date d'échéance). Aucune déduction n'est autorisée. Si le montant de la facture n'est pas payé dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation, nous sommes en droit de facturer **des intérêts de retard de 5 %**, sans qu'un rappel particulier ne soit nécessaire.
Si l'acheteur n'est plus en mesure d'exercer une activité commerciale régulière, en particulier en cas de menace de procédure de faillite ou de concordat, nous sommes en droit d'exiger le paiement immédiat de toutes nos créances issues de la relation commerciale. Il en va de même si l'acheteur est en retard dans ses paiements en notre faveur. En outre, dans un tel cas, nous sommes en droit d'exiger des paiements anticipés ou des garanties ou de résilier le contrat.
L'acheteur n'est autorisé à compenser, à retenir ou à réduire le prix que si les contre-prétentions qu'il fait valoir ont été constatées judiciairement par une décision définitive ou ont été expressément reconnues par nous.

Livraisons / Transfert des risques
En cas de vente à quai, les risques sont transférés à l'acheteur au moment de la mise à disposition de la marchandise. Si la marchandise est livrée à l'acheteur, les risques sont transférés à l'acheteur au moment de la livraison de la marchandise. Si la livraison est retardée sans que nous en soyons responsables, le risque est transféré à l'acheteur dès le moment où nous informons l'acheteur que la marchandise est prête pour la livraison.
Les cas de force majeure (tels que guerre, émeutes, actes de terrorisme, restrictions monétaires et commerciales, embargo, sanctions, actes officiels légaux ou illégaux (par ex. en ce qui concerne les licences d'importation ou d'exportation), respect de lois ou d'ordres gouvernementaux, épidémie, pandémie, événement naturel extrême, explosion, incendie, destruction d'équipements, panne prolongée de moyens de transport, de télécommunications, de systèmes informatiques ou d'énergie, troubles généraux du travail tels que boycott, grève et lock-out, pénurie générale de matériaux, de matières premières ou d'énergie) nous libère de notre obligation de remplir nos obligations contractuelles et de toute obligation de verser des dommages et intérêts ou de tout autre recours pour violation du contrat, dès la survenance et aussi longtemps que l'empêchement allégué ou ses conséquences rendent impossible l'exécution du contrat. Cette disposition s'applique également si les empêchements surviennent chez des fournisseurs de notre société ou pendant un retard existant.
Une assurance de transport n'est souscrite que sur demande expresse de l'acheteur et les frais y afférents sont à la charge exclusive de ce dernier.
Notre obligation de livraison est subordonnée à la condition que nous soyons nous-mêmes approvisionnés à temps et en bonne et due forme. En cas de livraison tardive, incorrecte ou non effectuée, nous ne sommes pas réputés être en retard et nous sommes en droit de résilier le contrat si la livraison n'a pas lieu dans un délai raisonnable ou si elle n'a pas lieu du tout.
Les délais de livraison indiqués ne sont que des délais approximatifs et n'ont pas de valeur contractuelle, sauf convention contraire expresse écrite. Si nous dépassons un délai de livraison convenu en l'absence de cas de force majeure, l'acheteur doit nous accorder par écrit un délai supplémentaire raisonnable d'au moins deux (2) semaines. Si nous dépassons également ce délai supplémentaire par notre faute, l'acheteur est en droit de résilier le contrat, mais non pas de faire valoir des droits à dommages et intérêts pour non-exécution ou retard, notamment pour manque à gagner ou non-respect des délais de livraison promis à des tiers.

Dispositions concernant le transport
La liste des prix indique la classe de transport selon SDR/ADR/RID pour le transport routier, ferroviaire et postal (la « franchise » correspond dans ce cas à la quantité de marchandises dangereuses qui peut être transportée sans que les dispositions ci-dessus doivent être respectées). Pour l'enlèvement de produits classés (marchandises dangereuses), le véhicule doit être équipé conformément à l' « Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route », le chauffeur doit être formé en conséquence et être en possession d'un permis SDR. Vu que nous sommes responsables en tant que fournisseur en cas de non-respect des dispositions concernant le transport, les véhicules équipés de manière non conforme à ces dispositions ne sont pas chargés. Ces dispositions s'appliquent également au transport de retour des produits. S'il s'agit de produits entamés ou qui ne sont plus clairement identifiables et étiquetés, les dispositions de l' « Ordonnance sur les mouvements de déchets spéciaux » s'appliquent en sus. Nous ne pouvons pas charger de marchandises qui ne sont pas munies des déclarations et des documents d'accompagnement correspondants. Si l'acheteur ne dispose pas des documents nécessaires, il est possible de nous demander de les établir avant un retour. Le conducteur du véhicule est seul responsable de la sécurité du chargement, qui doit être correcte et conforme aux exigences légales.

Garantie / Responsabilité
Nous garantissons les spécifications de la marchandise indiquées dans l'offre. Nous ne garantissons pas les spécifications figurant sur les fiches de données de sécurité ou les fiches techniques. Pour le reste, toute garantie est exclue. La garantie est également exclue si l'acheteur utilise la marchandise de manière inappropriée ou contraire au contrat, en particulier si l'acheteur ne transforme pas la marchandise pendant la durée de conservation indiquée ou conformément à la fiche technique, ou si l'acheteur a mélangé ou revendu la marchandise.
L'acheteur est tenu d'examiner la marchandise livrée immédiatement après sa réception ou sa livraison en vue de déceler tout défaut éventuel. Si l'examen fait apparaître un défaut apparent, celui-ci doit nous être signalé sans délai par écrit. Les défauts cachés doivent également nous être signalés sans délai par écrit. La notification est considérée comme effectuée sans délai si elle nous parvient dans un délai de sept jours ouvrables à compter de la découverte du défaut. Si ces délais sont dépassés, toutes les prétentions et tous les droits découlant de la responsabilité pour défauts s'éteignent pour les défauts concernés. Dans un cas comme dans l'autre, la nature et l'étendue du défaut allégué doivent ressortir clairement de la notification du défaut. Le délai de garantie est de 12 mois à compter de la réception ou de la livraison de la marchandise.
L'acheteur est tenu de tenir la marchandise à disposition pour que nous, notre fournisseur ou des experts mandatés par nos soins puissent l'inspecter. En cas de défauts justifiés et prouvés, nous remplaçons la marchandise défectueuse par une marchandise sans défaut. Toute obligation de garantie de notre part allant au-delà de cette livraison de remplacement est exclue dans tous les cas. En outre, les demandes de dommages et intérêts sont exclues dans la mesure autorisée par la loi. Est notamment exclue, dans la mesure autorisée par la loi, la responsabilité relative aux dommages qui ne concernent pas le produit lui-même, tels que par exemple le manque à gagner, la perte et la limitation de l'utilisation, la perte de production, l'interruption d'exploitation, la perte d'opportunités commerciales, les frais de rappel et les dommages de responsabilité résultant de la revente à des tiers ou d'autres dommages indirects ou consécutifs à un défaut. La responsabilité concernant les auxiliaires est également exclue.

Retours de marchandises
En principe, les retours de marchandises non utilisées dans leur emballage d'origine ne donnent pas droit à un avoir. Les produits à durée de conservation limitée ou les fabrications spéciales ne peuvent pas être repris. Dans des cas exceptionnels, un examen au cas par cas est possible, mais uniquement contre remboursement de tous les frais occasionnés pour le transport, l'échantillonnage et l'élimination dans les règles de l'art.

Emballages
Les emballages mentionnés dans la liste de prix sont des emballages dits jetables et ne sont normalement pas repris. Les unités de palettes utilisées pour nos livraisons sont notre propriété. Si elles ne sont pas restituées dans un délai raisonnable (trois mois), elles sont facturées ultérieurement au prix en vigueur à la date concernée.

Remarques importantes
Pour la transformation des produits, il convient de consulter avant le début des travaux nos fiches de données de sécurité et nos fiches techniques (consultables à l'adresse www.prodo.ch ou bien à l'adresse www.ctwmuttenz.ch). Celles-ci ont été élaborées sur la base de l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience ainsi que des normes SN. Nous ne pouvons toutefois pas garantir l'utilisation correcte et les résultats. L'acheteur est également responsable de la manipulation conforme des produits en ce qui concerne la classification des risques (ADR). Par ailleurs, le respect des règles générales de l'art de la construction et des mesures habituelles de la pratique de la construction est indispensable pour toute transformation. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les formulations des produits en fonction des résultats des recherches les plus récentes.

Droit applicable / For juridique : Le contrat est régi par le droit suisse. Les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises («Convention on Contracts for the International Sale of Goods», CISG) ne sont pas applicables. Le for juridique exclusif est Arlesheim/BL.

Domdidier, 01.02.2025

POUR LES ORDRES ET LES ORDRES D'EXECUTION :

Commandes application +41 (0) 26 676 92 00
disposition@prodo.ch

Demande de prix +41 (0) 26 676 92 00
offres@prodo.ch

VENTES SUR LE TERRAIN

Region: FR, NE, JU-BE
Christophe Pauchard Mobile: +41 (0) 79 936 24 65
christophe.pauchard@prodo.ch

Region: GE, VD, VS
Flavio Trivilino Mobile: +41 (0) 79 269 03 79
flavio.trivilino@prodo.ch

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secrétariat +41 (0) 26 676 92 00
info@prodo.ch

Commandes
commandes@prodo.ch

PRODO SA

Liants routiers et produits spéciaux
pour la route et la construction

T. +41 (0) 26 676 92 00
F. +41 (0) 26 676 92 09

www.prodo.ch
info@prodo.ch